

**PLAN REGIONAL
DE PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME
EN CHAMPAGNE-ARDENNE
2011-2013**

Programme d'actions

**Signature du premier plan régional de Champagne-Ardenne
de « prévention et de lutte contre l'illettrisme »
2011 - 2013**

Déclarée priorité nationale en 1998, la lutte contre l'illettrisme a été renforcée par différents dispositifs législatifs depuis les années 2000, traduisant ainsi la volonté des pouvoirs publics de relever le défi de l'illettrisme, qui touche plus de trois millions de personnes en France.

Ce défi, posé à la société, implique d'assurer, en toute équité, l'accès de tous aux savoirs fondamentaux - lire, écrire, compter, indispensables à l'autonomie personnelle, à la citoyenneté et à l'insertion professionnelle durable. En effet, les conséquences de l'illettrisme sont nombreuses, tant pour les personnes concernées que pour l'économie régionale : les entreprises ont besoin de collaborateurs qualifiés, réactifs, capables de s'adapter aux mutations économiques et technologiques.

La Champagne-Ardenne, comme les autres régions, est confrontée à cette problématique, source potentielle d'exclusion sociale et professionnelle. Cela concerne notamment :

- des élèves en difficulté dans les établissements scolaires ou des jeunes de moins de 16 ans sortant du système scolaire sans aucune qualification ;
- des demandeurs d'emploi pour lesquels l'acquisition ou la ré-appropriation des savoirs fondamentaux constitue un préalable à leur insertion professionnelle ;
- des allocataires de minimas sociaux, notamment du RSA, dont le taux d'illettrisme est trois fois supérieur au taux national moyen ;
- des salariés qui, confrontés à une situation d'illettrisme, ne sont pas en mesure de s'adapter aux évolutions et se trouvent de ce fait menacés dans leur emploi.

En Champagne-Ardenne, bien qu'ayant été scolarisés en France, 13 % des adultes âgés de 18 à 65 ans sont en difficulté avec les savoirs fondamentaux, contre 9 % à l'échelle nationale. De la même manière, les évaluations réalisées par le Centre du Service national montrent que le pourcentage de jeunes de 16-17 ans détectés en grande difficulté face à la lecture va de 6,2 % en moyenne dans les Ardennes, l'Aube et la Marne à 4,9 % dans la Haute-Marne - le pourcentage national étant de 4,9 %.

Conscients que l'illettrisme est un frein pour le développement économique et social de la région, les partenaires signataires de ce plan souhaitent tous ensemble s'engager dans ce premier plan régional de prévention et de lutte contre l'illettrisme en Champagne-Ardenne.

Les enjeux et les objectifs de ce plan régional sont multiples :

- faire prendre conscience de l'urgence à agir contre l'illettrisme, en direction des plus jeunes, scolarisés ou en recherche d'emploi, mais aussi en direction des adultes (100 000 sont concernés dans notre région) ;
- rendre lisible et visible la contribution de chacun à la prévention et la lutte contre l'illettrisme ;
- impulser et soutenir, au regard des réalités locales, le développement d'initiatives nouvelles par la mobilisation de nombreux acteurs ;
- encourager la complémentarité des actions relevant de l'Etat, des collectivités territoriales, des entreprises, des OPCA, des associations... et permettre la mutualisation des moyens, dans le respect des compétences de chacun.

Fait à Châlons-en-Champagne, le 16 décembre 2010

La Directrice de l'ANLCI
Marie Thérèse GEFFROY



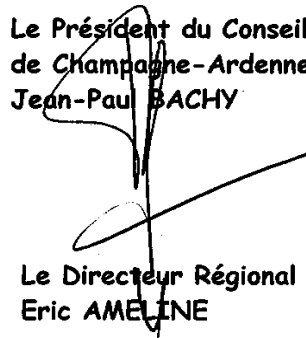
Le Préfet de la Région
Champagne-Ardenne
Michel GUILLOT



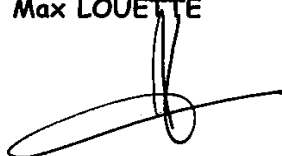
Le Recteur de l'Académie de Reims
Alexandre STEYER



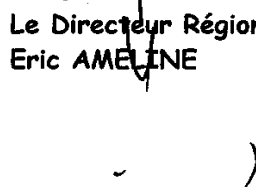
Le Président du Conseil Régional
de Champagne-Ardenne
Jean-Paul BACHY



Pour le Directeur Régional de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt
Max LOUETTE



Le Directeur Régional du CNFPT
Eric AMELINE



■ CHAMPAGNE-ARDENNE ■



SOMMAIRE

<u>AXE I – PETITE ENFANCE - 0-3 ANS</u>	8
FICHE ACTION N°1	8
POURSUIVRE LA SENSIBILISATION DES PERSONNELS DE LA PETITE ENFANCE ET DES BIBLIOTHEQUES-MEDIATHEQUES, A LA PROMOTION DE LA LECTURE DANS LES STRUCTURES D'ACCUEIL DES PETITS ENFANTS ET LEURS FAMILLES (PMI, CRECHES, CENTRES DE LOISIRS ETC.) ET LES BIBLIOTHEQUES-MEDIATHEQUES	8
<u>AXE II - ENFANCE</u>	11
FICHE ACTION N° 2	11
MOBILISER LES FAMILLES AUTOUR DE LA LECTURE-ECRITURE	11
FICHE ACTION N° 3	15
EXPERIMENTER UN REAPPRENTISSAGE DES SAVOIRS FONDAMENTAUX EN FAVEUR DE PARENTS EN DIFFICULTE SUR CE POINT, LORSQUE LEURS ENFANTS SONT SCOLARISES EN CYCLE 2 (3^{EME} ANNEE DE MATERNELLE, CP, CE1)	15
FICHE ACTION N° 4	18
EXPERIMENTER DES DISPOSITIFS PEDAGOGIQUES DE CONSOLIDATION DES SAVOIRS FONDAMENTAUX EN REGARD DES RESULTATS AUX EVALUATIONS CE1 ET CM2	18
FICHE ACTION N° 5	20
ACCOMPAGNER LES ELEVES ALLOPHONES DE L'ECOLE PRIMAIRE DANS LEUR APPRENTISSAGE DE LA LECTURE, ECRITURE, CALCUL	20
FICHE ACTION N° 6	22
CONFORTER LA PRISE EN CHARGE DES ELEVES REPERES EN GRANDE DIFFICULTE D'APPRENTISSAGE EN SEGPA	22
FICHE ACTION N° 7	24
ORGANISER UN ACCOMPAGNEMENT PERISCOLAIRE PAR LES ETUDIANTS BENEVOLES DE L'AFEV (ASSOCIATION DE LA FONDATION ETUDIANTE POUR LA VILLE) EN FAVEUR D'ELEVES ALLOPHONES DU SECOND DEGRE	24
FICHE ACTION N° 8	26
ACCOMPAGNER LES ELEVES DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE, PRESENTANT DES LACUNES DANS LES APPRENTISSAGES	26

AXE III - PREPARATION A LA VIE ACTIVE (16-25 ANS) **28**

FICHE ACTION N° 9 **28**

**OPTIMISER LE REPERAGE EN JOURNEE DEFENSE CITOYENNETE DES JEUNES EN GRANDE
DIFFICULTE FACE A LA LECTURE** **28**

FICHE ACTION N° 10 **31**

**AMELIORER L'ACCES DES SORTANTS SCOLAIRES SANS DIPLOME AU REAPPRENTISSAGE DES
SAVOIRS FONDAMENTAUX** **31**

FICHE ACTION N° 11 **34**

**INTENSIFIER LES ACTIONS DE REMISE A NIVEAU EN SAVOIRS FONDAMENTAUX POUR LES
ELEVES DES CENTRES DE FORMATION D'APPRENTIS (CFA)** **34**

FICHE ACTION N° 12 **37**

**INTENSIFIER LE REAPPRENTISSAGE DES SAVOIRS FONDAMENTAUX POUR DES JEUNES EN
ETABLISSEMENT PENITENTIAIRE, SUITE A LA JOURNEE DEFENSE ET CITOYENNETE INTRA
MUROS** **37**

FICHE ACTION N° 13 **40**

**SYSTEMATISER L'ACCES DES JEUNES SUIVIS PAR LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA
JEUNESSE AU REAPPRENTISSAGE DES SAVOIRS FONDAMENTAUX DISPENSE PAR DES
ASSOCIATIONS OU DES PROFESSIONNELS DES SERVICES PUBLICS, NOTAMMENT EN VUE DE
PASSER L'ATTESTATION DE SECURITE ROUTIERE ET LE DIPLOME DE PREVENTION ET
SECOURS CIVIQUES (PSC1), DANS LE CADRE DU DISPOSITIF « ACCUEIL-
ACCOMPAGNEMENT DES 13-18 ANS » SOUS MAIN DE JUSTICE.** **40**

AXE IV - VIE ACTIVE **42**

FICHE ACTION N° 14 **42**

**PRENDRE EN COMPTE LA « LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME » DANS LE CONTRAT DE PLAN
REGIONAL DE DEVELOPPEMENT DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES** **42**

FICHE ACTION N° 15 **44**

MOBILISER LES OPCA DANS LA LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME **44**

FICHE ACTION N° 16 **47**

**DEVELOPPER L'OFFRE DES ORGANISMES DE FORMATION DE CHAMPAGNE-ARDENNE POUR
REPENDRE AUX BESOINS DE FORMATION DES SALARIES DANS LE DOMAINE DES
COMPETENCES CLES** **47**

FICHE ACTION N° 17	49
CONSTITUER UNE FORMATION-ACTION AVEC DES ENCADRANTS DE CHANTIERS D'INSERTION SUR LE THEME DU REAPPRENTISSAGE DES SAVOIRS FONDAMENTAUX POUR LEURS SALARIES	49
FICHE ACTION N° 18	52
MENER UNE ACTION DE REAPPRENTISSAGE DES SAVOIRS FONDAMENTAUX EN DIRECTION DES AGENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE, D'ÉTAT ET HOSPITALIERE	52
FICHE ACTION N° 19	56
POURSUIVRE DE LA SENSIBILISATION DES CONSEILLERS DE POLE EMPLOI, MISSIONS LOCALES, PAIO ET CAP EMPLOI A LA PROBLEMATIQUE DE L'ILLETTRISME, DANS LA MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF « COMPETENCES CLES »	56
FICHE ACTION N° 20	58
AMELIORER L'ACCES AUX APPRENTISSAGES DES SAVOIRS FONDAMENTAUX DES FEMMES ET DES HOMMES AU FOYER	58
FICHE ACTION N° 21	60
CREER D'AVANTAGE D' ACTIONS CULTURELLES DANS LES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES DE LA REGION, EN SYNERGIE AVEC LE REAPPRENTISSAGE DES SAVOIRS FONDAMENTAUX DEJA DISPENSE AUX DETENUS EN SITUATION D'ILLETTRISME	60
<u>AXE V – PERSONNES AGEES</u>	<u>63</u>
FICHE ACTION N° 22	63
FACILITER L'ACCES A LA LECTURE ET EN TANT QUE DE BESOIN AU REAPPRENTISSAGE DES SAVOIRS FONDAMENTAUX, AUX PERSONNES AGEES, DANS LES MAISONS DE RETRAITE, LES LIEUX DE CULTURE (MEDIATHEQUES, CENTRES CULTURELS), MAISONS DE QUARTIER ETC.	63
<u>AXE VI - TOUS PUBLICS</u>	<u>65</u>
FICHE ACTION N° 23	65
ACTUALISER UNE PLAQUETTE D'INFORMATION SUR TOUTE L'OFFRE EN MATIERE DE REAPPRENTISSAGE DES SAVOIRS FONDAMENTAUX DANS LA REGION	65
FICHE ACTION N° 24	67
DEVELOPPER L'ACCES A LA LECTURE POUR DES PUBLICS QUI EN SONT ELOIGNES, GRACE A L'EXTENSION DES CONTRATS « TERRITOIRES-LECTURES » A L'ENSEMBLE DES GRANDES VILLES DE CHAMPAGNE-ARDENNE	67
FICHE ACTION N° 25	69

INTEGRER LA PREVENTION ET LA LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME DANS LES DISPOSITIFS EN FAVEUR DES PUBLICS FRAGILES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE (CUCS ; PROGRAMME DE REUSSITE EDUCATIVE) 69

FICHE ACTION N° 26 71

MIEUX TIRER PARTI DU MAILLAGE REGIONAL EN MEDIATHEQUES POUR ACCUEILLIR DANS LEURS LOCAUX DES PERSONNES ELOIGNEES DE LA LECTURE ET Y ORGANISER DES ACTIONS DE REAPPRENTISSAGE DES SAVOIRS FONDAMENTAUX ET DES EVENEMENTS LIES A LA LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME 71

ACTION N° 27 74

PROFESSIONNALISER LES ACTEURS (PERSONNELS DES MEDIATHEQUES, ANIMATEURS DES BIBLIOBUS MUNICIPAUX, ANIMATEURS DES STRUCTURES SOCIO-CULTURELLES ET TRAVAILLEURS SOCIAUX) SUR LE REPERAGE ET L'ORIENTATION DES PERSONNES EN SITUATION D'ILLETTRISME VERS UN REAPPRENTISSAGE DES SAVOIRS FONDAMENTAUX 74

Annexes 75